

# Le Mag' des locataires #20



## DOSSIER

Incendies,  
mobilisons-nous !

## VIVRE ENSEMBLE

Agissons contre  
les incivilités !

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Toutes nos aides !

# Édito

Nous sommes heureux de vous retrouver pour ce numéro de printemps, avec toujours plus d'informations, de conseils et d'astuces pour faire de votre cadre de vie un lieu agréable ! À ce titre, l'enquête annuelle de satisfaction se déroule du 9 mai au 24 juin. Exprimez-vous.

Revivez dans "L'écho des quartiers" les événements qui ont eu lieu près de chez vous.

Découvrez dans le dossier nos recommandations pour prévenir les incendies. Informez-vous dans "Vivre ensemble" sur nos actions pour réduire les incivilités pour plus de tranquillité résidentielle.

Pour connaître les aides proposées par l'État ou la Ville de Paris pour faire face à l'augmentation du coût de l'énergie, consultez la rubrique "Le saviez-vous ?". Prenez connaissance aussi des dernières actualités de notre Plan climat : agriculture urbaine et entretien des espaces verts. Apprenez comment vos représentants et élus agissent pour vous au quotidien dans la rubrique "À vos questions".

Enfin, adoptez de nouveaux éco-gestes pour recyclez vos textiles.

Bonne lecture !

Valérie de Brem  
Directrice générale  
Elogie-Siemp

Laurence Patrice  
Présidente  
Elogie-Siemp

## DOSSIER

### P. 06

Incendies, mobilisons-nous !

**Découvrez nos conseils pour les éviter et, en cas de départ de feu, adoptez les bons réflexes.**

### P. 03

**L'écho des quartiers**

### P. 10

**Vivre ensemble**  
Agissons contre les incivilités !

### P. 12

**Le saviez-vous ?**  
Toutes nos aides !

### P. 14

**Tous responsables**  
Entretien des espaces verts : ça change !

### P. 16

**Livré !**

### P. 17

**Bientôt livré !**

### P. 18

**À vos questions**  
Vos représentants agissent pour vous !

### P. 19

**Les éco-gestes**  
Avec TissEco solidaire, ne jetez plus vos vêtements, recyclez-les !

# L'écho des quartiers

## Événements et nouveautés



### PARIS 13

**Une patinoire écologique pour tous !**

Installée du 4 février au 4 mars, 18 Port de la Gare, par l'association "Vivre le nouveau 13<sup>e</sup>" cette patinoire a été une réussite. Enfants, adultes, locataires et voisins, en ont profité pour découvrir les plaisirs de la glisse, grâce notamment à la location de patins à 2€. Un succès auquel Elogie-Siemp est fière d'avoir participé.

### PARIS CENTRE

**Apprendre à réemployer**

La régie de quartier Paris Centre, porteuse du projet territoire Zéro déchet sur le centre de Paris, a poursuivi en mars ses activités auxquelles les locataires d'Elogie-Siemp étaient conviés. Les 11 et 18 mars au 5 rue Vaucanson dans le 3<sup>e</sup>, un chantier participatif a eu lieu au jardin du p'tit Vertbois, pour apprendre à réparer et à fabriquer des bacs potagers. Les 16 et 30 mars, au 22 rue Beauregard dans le 2<sup>e</sup>, se sont tenus des ateliers de fabrication de produits du quotidien, plus écologiques et économiques.



### PARIS 11

**Je trie, tu tries, nous trions**

Elogie-Siemp et la régie de quartier Fontaine au Roi ont organisé, au mois de janvier, le boîtage d'un kit avec quatre résolutions pour la protection de l'environnement. Les locataires ont ainsi pu retrouver dans leur enveloppe : une carte des points d'apports volontaires du quartier, un stop pub et un aimant leur rappelant les consignes de tri. De quoi bien démarrer l'année !

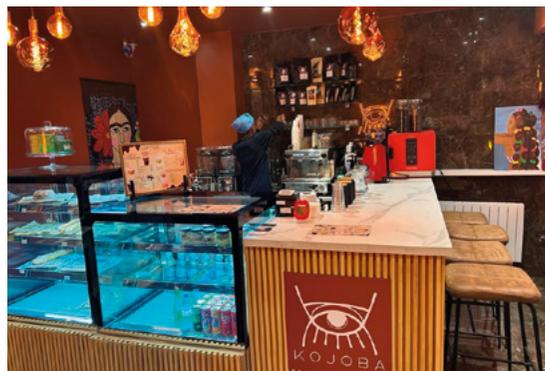


**Découvrez quatre nouveaux commerces  
qui ont ouvert récemment**  
dans les 11<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements.

**1. MADANG**



**3. L'ÉTAGÈRE CAFÉ**



**4. KOJOBA**

**2. ARCHIBALD**

**1. Madang**  
Restaurant coréen  
haut de gamme  
141, rue de la Croix-Nivert,  
Paris 15<sup>e</sup>

**2. Archibald**  
Boulangerie au levain  
2, rue Pétel, Paris 15<sup>e</sup>

**3. L'étagère café**  
Boutique Do It Yourself  
et café  
51, rue Léon Frot, Paris 11<sup>e</sup>

**4. Concept-store Kojoba**  
Galerie d'art, librairie,  
décoration d'intérieur, objets  
et produits originaux  
20, rue Labat, Paris 18<sup>e</sup>

**L'ÉCHO DES QUARTIERS**

**PARIS 18**

**Créer du lien**

Le 24 février Elogie-Siemp et Passerelles 17, la régie de quartier du 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup>, restituèrent aux locataires des 40, 42, 42 bis, 44 rue Léon et 13, 15, 17 rue Ernestine, le diagnostic réalisé suite à des pieds d'immeuble effectués en décembre. Objectif : identifier leurs besoins de lien social et de découverte du quartier. Résultats : sept ateliers et deux repas partagés sont prévus en 2023 !



**PARIS 20**

**Ensemble et solidaires**

L'association UNRPA, qui défend les intérêts des retraités et des personnes âgées et s'investit dans des activités de solidarité, est missionnée par Elogie-Siemp pour réaliser des pieds d'immeuble pour les habitants des rues Panoyaux, Duris, Amandiers et Max Ernst, le quatrième mercredi de chaque mois jusqu'au 27 septembre de 14h30 à 17h30. L'idée : instaurer des temps de partage entre locataires seniors pour lutter contre l'isolement. Venez discuter autour d'un goûter !



**Vigneux-sur-Seine**

**Récupérer,  
recycler et  
économiser !**



De février à mai, les locataires de la Croix-Blanche ont bénéficié d'animations organisées par les équipes d'Elogie-Siemp avec la Ressourcerie de Montgeron, les ateliers SAMJI, les Gens Géniaux et Voix publique.

Au programme : troc de jouets, livres, vaisselle ; transformation de plastique à usage unique en objets colorés (peignes, boîtes, toupies...) et ateliers ludiques de sensibilisation aux éco-gestes. Précédemment, 12 jours de porte à porte dans la résidence, par les équipes de Voix publique, avaient permis d'échanger avec les habitants sur les économies d'énergie et de distribuer des flyers d'information, des ampoules LED et des sabliers.

# Incendies, mobilisons-nous !

On compte plus de 71 000 incendies domestiques par an, soit une intervention toutes les 7 minutes pour les sapeurs-pompiers.

**Découvrez nos conseils pour les éviter et, en cas de départ de feu, adoptez les bons réflexes.**

**70 %** des incendies mortels se déclenchent la nuit, provoquant ainsi plus de 800 décès par an.

**27 %** des incidents domestiques relevés chez Elogie-Siemp concernaient un incendie en 2022.



## DOSSIER

### Cette année les sapeurs-pompiers de Paris ont augmenté de 10 % leurs interventions pour incendie.

Les incendies domestiques meurtriers surviennent majoritairement la nuit (70 % des cas), la fumée surprenant les habitants dans leur sommeil. En effet, les fumées toxiques et les gaz chauds qui se dégagent peuvent tuer en quelques minutes.

#### Conseil n°1 : entretenez votre détecteur de fumée



Le Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF) décèle les fumées émises dès le début d'un incendie et sonne immédiatement en présence de fumée dans votre logement. Il émet un signal suffisant pour réveiller une personne endormie dans le logement où l'incendie se déclenche.

Elogie-Siemp a équipé l'ensemble du patrimoine en détecteurs de fumée. Cette action améliore votre sécurité en vous garantissant une qualité de matériel optimale et une prise en charge gratuite en cas de dysfonctionnement.

Pour vérifier le bon fonctionnement de votre détecteur, testez-le annuellement à l'aide du bouton d'auto-test. Dépoussiérez-le régulièrement et si le détecteur sonne alors qu'il n'y a pas de fumée, changez la pile qui reste à votre charge (durée de vie moyenne : 10 ans). Si le dysfonctionnement persiste, adressez-vous à votre gardien ou votre gardienne.

#### Conseil n°2 : adoptez les bons réflexes pour un logement sûr

Pour être en sécurité et prévenir tous risques d'incendie chez vous, respectez ces recommandations.

**N'encombrez pas les couloirs, les espaces collectifs et les balcons.** En cas d'incendie, cela risque de favoriser la propagation des flammes et gêner l'arrivée des secours et l'évacuation des locataires.

**Ne déposez pas de matières dangereuses ou inflammables** dans les parties communes. Ne stockez pas de produits combustibles ou bouteilles de gaz à la maison et sur le balcon, c'est dangereux et strictement interdit.

**Ne disposez pas de produits inflammables** à proximité des radiateurs, ampoules et plaques chauffantes.

**Ne jetez pas de mégots de cigarette** depuis votre balcon ou fenêtre.

**Ne laissez pas cuire des aliments sans surveillance.** Méfiez-vous de l'huile sur le feu et des grilles-pain.

**Lorsque vous utilisez une bougie,** placez-la sur un support stable et éteignez-la correctement avant de quitter la pièce et avant d'aller dormir.



Incendie d'un logement avec une chambre porte fermée (gauche) et une chambre porte ouverte (droite).  
FERMER LA PORTE VOUS PROTÈGE EN CAS D'INCENDIE.

**Entretenez régulièrement vos équipements électriques** et ne branchez pas trop d'appareils électriques sur la même prise.

**Mettez allumettes et briquets hors de portée des enfants.**

Enfin, nous vous rappelons que les feux de cheminée sont interdits, pour notre sécurité à tous.

### La Tour Mykerinos dans le 13<sup>e</sup>

Si vous habitez dans cet immeuble de Grande Hauteur (plus de 50 mètres), une réglementation spécifique en matière de sécurité incendie s'applique. Référez-vous aux consignes de sécurité apposées dans votre immeuble ou à notre fiche pratique disponible dans la loge de votre gardien ou gardienne.

**Nous comptons sur vous !**

## Que faire en cas d'incendie ?

**Dans tous les cas : prévenez immédiatement les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou le 112.**

### Cas n°1 : le feu est à l'intérieur de chez vous

**Fermez la porte de la pièce en feu et celle de votre appartement** après avoir évacué toutes les personnes présentes. Sortez par l'issue la plus proche.

### Cas n°2 : le feu se déclare dans un autre logement ou dans les parties communes de votre immeuble

Restez confiné chez vous pour éviter les fumées dangereuses. Votre logement est conçu pour être résistant au feu jusqu'à l'arrivée des secours.

Fermez la porte de votre logement, mouillez-la et calfeutrez-la avec un linge humide. Manifestez-vous à la fenêtre.

**Pour en savoir plus, rendez vous sur votre Espace locataire : <https://extranet.elogie-siemp.paris/fr/prevention-incendie.html>**



## Trois questions à Claire Boët

Lieutenant-colonel, porte-parole de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris

### Quelles sont les principales causes d'incendie ?

**Claire Boët :** Elles sont multiples (malveillance, insalubrité, défaillance électrique d'un appareil, oubli d'une bougie ou d'un mégot de cigarette...).

### Observez-vous une augmentation ou une baisse de leur fréquence ?

**Claire Boët :** Nous observons une légère augmentation par rapport à l'an dernier. Ainsi, cette année avons-nous augmenté de 10 % nos interventions pour incendie.

### Quelles actions de prévention changeraient cette tendance ?

**Claire Boët :** Ne pas laisser de bougie allumée sans surveillance, ne pas laisser charger des batteries ou tourner des appareils électroménagers sans surveillance, ne pas poser de tissu à proximité d'un appareil dégageant de la chaleur et respecter la réglementation en vigueur (DAAF).

# Agissons contre les incivilités !

**Pour que la tranquillité résidentielle ne soit pas qu'une promesse,** Elogie-Siemp agit au quotidien. Vous avez ainsi découvert dans vos halls de nouvelles affiches sur les incivilités qui font partie d'une démarche globale.

## Nos quatre leviers d'action

### 1 La sécurisation des bâtiments

Renforcer la prévention situationnelle en intégrant la sécurité dans les aménagements de nos immeubles. Concrètement, c'est la modernisation du contrôle d'accès et de l'interphonie couplée au renforcement des portes de hall.

### 3 L'assermentation qui se déploie

Compléter notre dispositif avec déjà 33 gardes particuliers assermentés par l'assermentation des agents du Groupe-ment Parisien Inter-bailleurs de Surveillance (GPIS).

### 2 Une campagne commune de communication avec la RIVP

Valoriser les bons comportements tout en dénonçant les mauvais, et vous informer sur les amendes existantes que vos gardiens et gardiennes assermentés peuvent dresser.

### 4 Le territoire du GPIS qui s'agrandit

Intervenir désormais sur les patrimoines de Villejuif et d'Ivry en plus des territoires parisiens couverts depuis 2005.

## La création de l'observatoire des incivilités

Il a été créé pour concourir à toutes ces actions et pouvoir les suivre sur le long terme, à l'instar de la plupart des bailleurs sociaux qui en sont déjà dotés. Son objectif : avoir une vue plus exacte de ce qui se passe sur le patrimoine dans la journée : vandalisme, agressions verbales ou physique, incivilités en général.



Campagne de communication commune avec la RIVP.



### Comment ça marche ?

Les gardiens comptabilisent les incivilités que vous signalez sur une application numérique et les qualifient grâce à un questionnaire à menu déroulant :

- atteintes aux personnes (agression verbale, agression physique) ;
- atteintes aux biens (vol, dégradation) ;
- atteintes à la qualité de service (usage des espaces communs) ;
- troubles de jouissance (occupation des espaces, trafics divers, vivre ensemble et troubles de voisinage).

### Une première expérimentation réussie

L'agence de La Celle Saint-Cloud utilise l'application numérique depuis fin octobre 2022 après une formation de ses collaborateurs. Sur cette première période, 8 signalements ont été faits, principalement pour mésusage des espaces communs (stationnement gênant, dépôts sauvages d'encombrants, crachats etc.) et consommation de stupéfiants.

LE SAVIEZ-VOUS ?

## Toutes nos aides !

Les prix de l'énergie ont fortement augmenté ces derniers mois. Cette hausse touche les familles les plus fragiles économiquement.

**Connaissez-vous les aides existantes ou mises en place à titre exceptionnel par l'État et la Ville de Paris ? Découvrez certaines d'entre elles.**

## Pour tous les locataires

### Le bouclier tarifaire

Il limite la hausse des prix du gaz et de l'électricité à 15 % cette année.

### Le chèque énergie de l'État 2023

Il est octroyé chaque année par l'administration fiscale sur la base de la déclaration annuelle des revenus et envoyé automatiquement. Il est destiné aux personnes ayant des ressources modestes. L'avis d'imposition 2022 sur les ressources 2021 est la référence pour cette année. Il varie de 47 à 277 euros par foyer. Il est envoyé aux bénéficiaires depuis le 21 avril et sera valable jusqu'au 31 mars 2024.

En savoir plus sur : <https://chequeenergie.gouv.fr>

## Pour les locataires parisiens

### Le Fonds de Solidarité pour le logement

- 1 L'aide **Énergie préventive**, destinée à favoriser la prévention des difficultés de paiements des factures d'électricité ou de gaz. Elle varie de 122 à 244 euros par an et est versée directement aux fournisseurs d'énergie. Elle est soumise à conditions de ressources.
- 2 L'aide **Énergie curative**, destinée aux foyers en situation d'impayés de gaz ou d'électricité, dans l'impossibilité de trouver une solution amiable pour le règlement de leur dette avec leur fournisseur d'énergie. Elle est attribuée dans le cadre du dispositif FSL 75 pour éviter une coupure de la fourniture d'énergie et faciliter l'apurement de la dette. Cette aide est soumise à conditions de ressources et son montant maximum est de 200 euros par an.

### Paris énergie famille

Cette aide concerne les foyers ayant un ou plusieurs enfants à charge, sous conditions de ressources, pour les soutenir dans leurs dépenses d'électricité et/ou de gaz. Pour en bénéficier il faut habiter Paris depuis au moins 3 ans. L'aide varie de 138 à 275 euros par an et est versée directement aux fournisseurs d'énergie.

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'Espace Parisien des Solidarités de votre arrondissement ou sur : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/les-aides-a-l-energie-de-la-ville-de-paris-20444>

### J'ai besoin d'informations supplémentaires :

- je prends rendez-vous avec mon chargé de clientèle via **Elogie-Siemp Contact au 01 40 47 55 55\***. Votre chargé de clientèle vous accompagnera dans vos démarches et pourra, si nécessaire, vous mettre en relation avec notre service social.
- je consulte le site <https://www.mesdroits sociaux.gouv.fr/accueil/> pour connaître mes droits, simuler mes prestations ou effectuer mes démarches.

\*Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

# Entretien des espaces verts

## Ça change !

Depuis un an, Elogie-Siemp est engagée avec ses prestataires pour faire des espaces verts des lieux d'accueil de la biodiversité et de partage. Tour d'horizon.



## TOUS RESPONSABLES

### NOS OBJECTIFS

**Privilégier**  
l'utilisation  
d'engrais  
organiques

**Donner plus  
de temps**  
aux végétaux  
pour pousser

**Offrir**  
un refuge stable  
aux insectes

**Aider**  
les oiseaux  
à se nourrir

### Développer une gestion différenciée et Zéro Phyto

Comment ? En limitant le transport des déchets verts qui sont réutilisés en compostage ou en paillage, en supprimant le bêchage et en privilégiant l'utilisation d'engrais organiques pour préserver les sols et en prévoyant des tontes moins courtes.

### Poursuivre notre action

En 2022, un tiers des sites parisiens et de l'agence Essonne Val-de-Marne a commencé sa transition vers la gestion différenciée avec l'arrêt des tontes remplacées par des fauchages deux fois par an.

En 2023, c'est l'ensemble du Domaine de Beauregard qui



entre en gestion différenciée. Seulement un tiers des pelouses sera tondu pour permettre les activités extérieures des habitants du Domaine. Pour le reste, on retrouvera progressivement des prairies, qui ne seront fauchées que deux fois par an pour permettre à la biodiversité de se renforcer.

## Elogie-Siemp soutient l'agriculture urbaine !

Celle-ci regroupe les activités de production agricole ou d'élevage au cœur ou à proximité des villes. Pour reconnecter les habitants aux enjeux agricoles, végétaliser la ville et développer l'emploi, Paris a lancé en 2016 le programme des Parisculteurs auquel Elogie-Siemp participe.

### Comment ça marche ?

Des appels à projets sont organisés pour identifier des sites et les mettre à disposition de projets agricoles portés par des associations, entreprises, ou start-up. Ainsi dans notre résidence de Mathis-Archereau dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, une champignonnière est installée dans le parking

et exploitée par Cycloponics. Dix familles participent aux jardins partagés cultivés avec les associations "Vergers urbains" et "Le havre de Pomone" sur cette même adresse. Enfin dans notre résidence Sorbier dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, des tomates sont cultivées dans une serre de 350 m<sup>2</sup> avec l'association "Le Paysan Urbain".

Et ce n'est pas fini, puisque le Domaine de Beauregard à La Celle Saint-Cloud est candidat pour la prochaine édition ! Au programme, l'aménagement de deux parcelles en pleine terre de 4 840 m<sup>2</sup>.

Résultats attendus pour le mois d'octobre 2023. À suivre !

Livré !



**38 RUE DE TERRE NEUVE  
75020 PARIS**

**14 logements neufs et une crèche.**

Toitures végétalisées et cour en pleine terre.

Architecte :

NZI Architectes – Gianluca Gaudenzi et Sandra de Giorgio

**49 RUE RAYMOND LOSSERAND  
75014 PARIS**

**27 logements composés de 19 chambres et 8 studios.**

Construction d'une résidence sociale pour autistes adultes. Création d'un jardin et d'une toiture végétalisée.

Architecte : AMFA



**1-2-3-4-6 PLACE ÉDOUARD RENARD  
2-4 BD SOULT  
104 BD PONIATOWSKI  
75012 PARIS**

**217 logements réhabilités à la Porte Dorée.**

Réfection des logements, de l'enveloppe et amélioration des espaces verts.

Doublement de la surface des locaux vélos.

Architecte : CODA

Bientôt livré !



**9-11 RUE PAUL BOURGET  
75013 PARIS**

**38 logements neufs et un local associatif.**

Structure bois à R + 9.

Architecte : Philippon Kalt Urbanistes

**Livraison prévue : septembre 2023**

**40-42 RUE MARX DORMOY  
75018 PARIS**

**46 logements neufs, 2 locaux d'activité, 1 loge gardien.**

Création de toitures végétalisées.

Architecte : Agence Architecture Nicolas Raymond

**Livraison prévue : juin 2023**



**14-20 BOULEVARD SOULT  
75012 PARIS**

**430 logements réhabilités.**

Rénovation des parties communes, logements et aménagements extérieurs.

Architectes : SEPPA architectes et CUADRA architectes

**Livraison prévue : décembre 2023**



**1-3-5 RUE LUCIEN ET SACHA GUITRY  
75020 PARIS**

**115 logements réhabilités**

Désimperméabilisation et végétalisation.

Architecte : Renée Floret-Scheide

**Livraison prévue : juin 2023**



# Vos représentants agissent pour vous !

## Combien et qui sont-ils ?

Deux représentantes des locataires ont été élues pour 4 années à l'issue des élections en décembre 2022 : Frédérique Lecocq (CNL) et Michèle Moindreau (SLC-CSF). La CLCV, la CNL, le DAL et le SLC-CSF, représentés par des locataires, participent également à toutes les instances de concertation et à l'élaboration du cadre de cette concertation (Plan de Concertation Locative). Ce sont, comme vous, des locataires d'Elogie-Siemp, qui vivent à vos côtés.

## La concertation locative, c'est quoi ?

C'est un dialogue entre le bailleur, les représentants des locataires (élus et organisations) portant sur des sujets comme l'entretien des immeubles, les travaux ou les charges locatives... Vos représentants nous font part de vos préoccupations et nous partageons avec eux nos contraintes et nos obligations réglementaires.

## Concrètement, que font-ils ?

Ils sont porteurs de l'intérêt général et d'une parole collective. Vos représentants partagent avec nous les expériences du quotidien dont vous leur faites part. Ce regard qu'ils portent nous permet d'adapter et d'améliorer nos pratiques et notre communication.

Pour les contacter, rendez vous sur votre Espace locataire : <https://extranet.elogie-siemp.paris/fr/les-associations-de-locataires.html>

## Et pour quels résultats ?

Ensemble, nous travaillons à améliorer votre cadre de vie, ce qui a notamment conduit ces dernières années à la conclusion d'accords collectifs comme celui portant sur l'entretien de la robinetterie ou le traitement des punaises de lit, ou encore à la rédaction d'une charte sur les réhabilitations. Enfin, les représentantes élues participent aux Conseils d'Administration et aux Commissions d'Attribution de logements.

# Avec TissEco solidaire, ne jetez plus vos vêtements, recyclez-les !

## Pourquoi c'est bien ?

- C'est moins onéreux de valoriser des déchets textiles que de produire une matière neuve.
- C'est aider les plus pauvres à s'intégrer dans le monde du travail.
- C'est agir pour l'environnement en participant au réemploi.

## Comment ça marche ?

- Conservez vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie usagés.
- Mettez-les dans un sac que vous déposerez dans la boîte à vêtements de votre résidence.
- Les sacs sont collectés régulièrement par les employés de TissEco.
- Les textiles sont livrés dans une usine de tri et valorisés.

## Que deviennent les textiles récoltés ?

- Sur les 54 boîtes à vêtements installées sur notre patrimoine, TissEco solidaire a collecté 10 640 kg de textiles, soit près de 11 tonnes, qui seront recyclés :
  - 65 % en réutilisation (friperies, dons)
  - 18 % en chiffons
  - 15 % en fibres naturelles pour rembourrage
  - 2 % en incinération

## Où trouver les nouvelles boîtes à vêtements ?

- 32/36 rue de la Croix-Nivert 75015 Paris
- 40/42 boulevard de Bercy 75012 Paris
- 112/114 rue de Bercy (cour commune) 75012 Paris

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [www.tisseco.com](http://www.tisseco.com).

## L'Assurance Habitation Parisienne fait du bien à votre budget !

Vous habitez Paris, connaissez-vous l'assurance habitation parisienne ? Négociée pour vous par la Ville de Paris, elle est spécialement conçue pour les locataires parisiens aux revenus modestes, du parc privé et du parc social, sous conditions de ressources.

**Vous avez une question,  
vous souhaitez assurer votre logement ?  
Renseignez-vous sur votre espace  
locataire [extranet.elogie-siemp.paris](http://extranet.elogie-siemp.paris)  
et sur [vyv-conseil.fr](http://vyv-conseil.fr)**

Retrouvez-nous aussi  
sur les réseaux sociaux et votre espace locataire  
[www.extranet.elogie-siemp.paris](http://www.extranet.elogie-siemp.paris)

[www.elogie-siemp.paris](http://www.elogie-siemp.paris)



Elogie-Siemp Le Mag' des locataires  
est édité par Elogie-Siemp  
8 boulevard d'Indochine, 75019 Paris  
RCS Paris B 552 038 200 • Tél. : 01 40 47 55 55  
[communication@elogie-siemp.paris](mailto:communication@elogie-siemp.paris)  
Vous ne souhaitez plus recevoir ce magazine. Écrivez-nous à l'adresse mail suivante : [privacy@elogie-siemp.paris](mailto:privacy@elogie-siemp.paris) en justifiant de votre identité.

Directrice de la publication : Valérie de Brem  
• Rédaction et réalisation : Direction de la communication • Création graphique : k-i-s.me  
• Crédits photographiques : Alexis Toureau, Cyril Bruneau, Mehrak, DR, Elogie-Siemp, GIE Paris Commerces, Freepik, Marc Loukachine@BSPP-BCOM, Paul Millet@BSPP-BCOM, Zoé illustratrice, Fanny Dorelli • Impression : Willaume-Egret  
Jun 2023